

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 04 juillet 2024

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 05
juillet 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin
2024

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure
LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David
HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline
MAROLLEAU, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS,
Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF,
Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie
TRACQ, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Pascale
ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON,
Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Yves GAVAUT, Camille EL-BATAL, Caroline
VARGIOLU, Bruno DANDOY, Laurent KAZMIERCZAK,
Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-
Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Fabienne
TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Yves GAVAUT à Jacky BÉJEAN, Camille EL-BATAL à
Marylène MILLET, Caroline VARGIOLU à Stéphane
GONZALEZ, Laurent KAZMIERCZAK à Delphine
CHAPUIS, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE,
Jean-Christian DARNE à Guillaume COUALLIER, Eliane
NAVILLE à Yamina SERI, Fabienne TIRTIAUX à Pascale
ROTIVEL, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR DÉLÉGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-055
À 2024-077

Délibération : 07.2024.094

Transmis en préfecture le : 05/07/2024

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

En application de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, madame la maire doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du même code.

L'ensemble des décisions prises par madame la maire sont rendues publiques et consultables de manière permanente sur le site internet de la ville à l'adresse :

<https://www.saintgenislaval.fr/562-actes-administratifs.htm>

Numéro	Date	Objet	Résumé
2024-055	16/05/2024	Convention de mise à disposition de l'exposition de la CASDEN "Histoire, Sport et Citoyenneté"	La commune signe une convention avec la Casden pour la mise à disposition de l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté » du 26 mai au 13 juillet 2024, à titre gratuit, dans le cadre de l'Année de la Mémoire et des festivités du 13 juillet sur le thème du sport.
2024-056	06/05/2024	Avenant n°3 au marché n°22-10-09 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Menuiseries intérieures Bois »	Travaux supplémentaires concernant les modifications en menuiserie intérieures du mobilier Espace Accueil et Salle Marilyn. Cet avenant n°3 a une incidence financière sur le montant du marché de + 6 041€ H.T., soit + 3,47%. Le montant total du marché, après avenants n°1, 2 et 3, se monte à 183 254,90€ H.T., soit 219 905,88€ T.T.C.
2024-057	16/05/2024	Avenant n°3 au marché n°22-10-10 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Cloisons, doublages, faux-plafond, peinture »	Travaux supplémentaires rendus nécessaires en raison des aléas de chantier. Cet avenant n°3 a une incidence financière sur le montant du marché de + 1 051,65€ H.T., soit + 1,27%. Le montant total du marché, après avenants n°1, 2 et 3, se monte à 95 077,70€ H.T., soit 114 093,24€ T.T.C.
2024-058	16/05/2024	Tarifs pour le théâtre et cinéma La Mouche saison 2024/2025	Comme tous les ans, La Mouche, théâtre et cinéma, présentera différentes propositions artistiques, représentations de spectacles vivants, aussi bien en salle que hors les murs, pour tous les publics, ainsi que des séances de cinéma, partenariat aux différents événements régionaux ou nationaux, type Biennale de la Danse, Festival Téléràma, ou séances réservées aux scolaires. La Mouche propose aussi une offre de « bar » proposée avant et après les représentations. La décision actualise les différents tarifs de la Mouche pour la saison culturelle 2024/2025.
2024-059	17/05/2024	Tarifs Mixcube 2024/2025	L'actualisation des tarifs du Mixcube pour l'année scolaire 2024/2025 acte une évolution de 2 % des quotients familiaux, et les grilles tarifaires évoluent en veillant à favoriser l'équité et la progressivité ainsi qu'une homogénéité entre les acteurs publics et associatifs du territoire.
2024-060	23/05/2024	Acquisition d'un véhicule Citroën C5 Aircross MHEV 136e-DCS6 YOU pour la police municipale via l'UGAP	Acquisition d'un véhicule Citroën C5 Aircross via l'UGAP pour un montant de 31 923,99€ TTC, incluant les frais de livraison ainsi qu'une garantie de 24 mois, afin de remplacer un véhicule vieillissant de la police municipale.

Numéro	Date	Objet	Résumé
2024-061	30/05/2024	Décision d'ester en justice dans l'affaire commune de Saint-Genis-Laval contre ...	La commune ouvre une action en justice contre des occupants sans droits ni titre d'une parcelle communale.
2024-062	30/05/2024	Décision de défendre dans l'affaire ... et autres contre commune de Saint-Genis-Laval	La commune a délivré un permis de construire à GGL Territoires au 45 et 45 bis rue des Collonges. Des riverains ont saisi le tribunal administratif de Lyon aux fins d'annulation du permis de construire. La commune défend elle-même ses intérêts dans cette procédure.
2024-063	04/06/2024	Sollicitation du Plan 5 000 équipements porté par l'ANS pour le projet d'extension du complexe omnisport Henri Fillot	La commune sollicite 281 339 € auprès de l'Agence nationale du sport dans le cadre du plan « 5000 équipements », pour le financement du projet d'extension du complexe omnisport Henri Fillot.
2024-064	07/06/2024	Convention de mise à disposition d'un logement à une famille exilée d'Ukraine	La commune renouvelle la convention d'occupation précaire et révocable d'un logement au 21 petite rue des Collonges à une famille exilée d'Ukraine contre une redevance de 240 euros, jusqu'au 31 juillet 2024.
2024-065	10/06/2024	Convention de mise à disposition du salon japonais de la Villa Chapuis à l'association saint-genoise du patrimoine, des arts et des lettres (ASPAL)	La commune signe une convention de mise à disposition du Salon japonais de la Villa Chapuis au 45 avenue Clemenceau à l'association ASPAL jusqu'au 31 décembre 2026.
2024-066	14/06/2024	Convention de partenariat avec "Agir pour l'école"	La commune signe une convention à titre gratuit avec l'association « Agir pour l'école », pour que les équipes du Mixcube puissent bénéficier d'outils pédagogiques dans le cadre du projet « Un été pour préparer la rentrée 224 », afin d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages.
2024-067	14/06/2024	Acte modificatif de la régie de recettes auprès du service communication	La ville souhaite mettre en place la possibilité d'un nouveau mode de paiement dématérialisé, il convient de le rajouter dans l'acte de la régie de recettes auprès du service communication.
2024-068	14/06/2024	Placement sur un compte à terme d'une durée de 3 mois des fonds issus de la cession d'une parcelle foncière à la Métropole de Lyon	La commune place pour une durée de 3 mois sur un compte à terme rémunéré les recettes résultant de la cession du foncier destiné à la chaufferie urbaine à la Métropole de Lyon.
2024-069	14/06/2024	Avenant n°3 au marché n°22-10-05 relatif aux travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Revêtement de façades - Bardage »	Travaux supplémentaires concernant la pose de couvertines de protection au dessus de bardage et la modification de la signalétique de la façade pour inscrire le nouveau nom de l'établissement « ESCALE - PIERRETTE MOREL - ESPACE SOCIO CULTUREL ». Cet avenant n°3 a une incidence financière sur le montant du marché de + 14 519,15€ H.T., soit + 5,55 %.

Numéro	Date	Objet	Résumé
			Le montant total du marché après avenants n°1, 2 et 3 se monte à 279 164,84€ H.T., soit 334 997,81€ T.T.C.
2024-070	14/06/2024	Avenant n°1 au marché n°22-10-06 relatif aux travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Métallerie »	Travaux supplémentaires concernant la mise en place d'une barrière en serrurerie, sur environ 2 mètres linéaires, pour fermer l'espace vert le long du cheminement piéton qui mène à l'école Paul Frantz. Cet avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché de + 1 820,00€ H.T., soit + 2,47 %. Le montant total du marché après avenant n°1 se monte à 75 373,97€ H.T., soit 90 448,76€ T.T.C.
2024-071	14/06/2024	Avenant n°4 au marché n°22-10-09 relatif travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles « Menuiseries intérieures Bois »	Travaux supplémentaires de menuiseries intérieures bois, et compensation en moins value (habillage des joints de dilation). Cet avenant n°4 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché. Le montant total du marché après avenants n°1, 2, 3 et 4 se monte à 183 254,90€ H.T., soit 219 905,88€ T.T.C.
2024-072	21/06/2024	Sollicitation du fonds "Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité, ma Commune ou mon EPCI" porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'installation d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Albert Mouton	La commune sollicite la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 91 606,00 € pour financer le projet d'installation d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Albert Mouton.
2024-073	21/06/2024	Décision de défendre dans l'affaire riverains du 14 rue des Halles contre commune de Saint-Genis-Laval	La commune se constitue en défense dans l'affaire l'opposant à des riverains qui contestent un permis de construire accordé à GLH au 14 rue des Halles.
2024-074	21/06/2024	Convention de partenariat avec la SAS Performance LYONSO Basket	La commune conclut une convention de partenariat avec la SAS Performance Lyonso Basket pour promouvoir et développer l'excellence sportive, via des actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale.
2024-075	21/06/2024	Acquisition du logiciel AIGA INOE pour les services à la population via l'UGAP	Acquisition du logiciel AIGA INOE pour les services à la population via l'UGAP, pour un montant de 59 603,53 € TTC, incluant les frais de mise en service, de formation de prise en main et de maintenance sur 12 mois.
2024-076	21/06/2024	Virement de crédits 2024 n°1	Dans le cadre de l'exécution de la délibération du budget primitif Ville 2024, il est procédé à un virement de 70 000 € de crédits d'investissement de l'opération « voirie et éclairage public » vers l'opération « plan d'accessibilité ».
2024-077	21/06/2024	Mise à disposition d'un local pour la fondation ARHM dans le cadre de	Dans le cadre du contrat local de santé, la commune met à disposition de la fondation ARHM un local à l'Hôtel de ville pour

Numéro	Date	Objet	Résumé
		l'activité des points écoute adultes	permettre la tenue de permanences d'un psychologue selon le projet du point écoute adultes.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVALT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.